

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

Présents : H. PLE, A. JASSERME, P. PRIMEVERT, L. BELLON, L. PROFIZI, E. DOMPS, V. SANTAMARIA, B. MOINE, F. AURELLE, Y. MUGNIER, M. CARRARA, J.F THIERRY, T. MICHELLI, C. DAVIET

Absent(s) non excusé(s) : /

Absent(s) excusé(s) : /

Procurations : C. SASSO a donné procuration à L. PROFIZI

Sécrétaire de séance : C. Daviet

1*/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

1^{ER} AVRIL 2026

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2026 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

2*/ ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du CFU 2025 : Commune – Eau – Auberge

Le Compte de Finance Unique regroupe le compte de gestion et le compte administratif 2025 obligatoire de janvier 2026. Désignation d'un président de séance Yves MUGNIER. Le Maire quitte la salle au moment du vote

→ Le conseil Municipal a approuvé à l'unanimité

2/ Affectation des résultats

Eau : principales réalisations 2025 réservoir d'eau à Bezonne, aménagement de la traversée du Bourg, poteau incendie, travaux de sécurisation captage Gros Mollard.

Résultats 2025 : 13 310,85 € en investissement et 11 406,35 € en fonctionnement. Après intégration du résultat 2024, nous reportons au budget prévisionnel 2026 :

- 223 930,95 € en recettes d'investissement,
- 137 110,61 € en recettes de fonctionnement

Auberge : principales réalisations 2025 remplacement de la VMC, installation de volet.

→ Le conseil approuve à l'unanimité

Voyages :

Collège Culoz 2 821€ pour le voyage en Espagne, 642.16€ pour le voyage en Italie
Ecole d'Anglefort 13 000€ accepté par le conseil précédent

→ 13 pour, 2 abstentions V. Santamaria et C. Daviet car concerné par un enfant

Sport et anciens : règle en cours, 10€ par licencié

Tennis club de Corbonod 80€

Basket club Seyssel 80€

Basket club Culoz 30 €

Etoile sportive Chilly 40€

Batterie fanfare forfait de 400€

Club des seniors 40€

Ski club 130€

Goshindo 400€ (voyage au Québec pour le championnat mondial)

Fédération sportive de Frangy 10€

→ Le conseil approuve à l'unanimité

MFR/Ecole :

MFR Cormaranche 80€

MFR Vulbens 160€

MFR Seyssel 260€

→ Le conseil approuve à l'unanimité

Autres associations :

Centre de sauvegarde de la faune sauvage 50€

France ADOT 01 (Don d'organe) 100€

Tour du Valromey Organisation 5 000€ accepté par le conseil précédent

Secours populaire Belley 100€

→ Le conseil approuve à l'unanimité

Résultats 2025 : 63 560.51€ en investissement et 24 401.60€ en fonctionnement.

Après intégration du résultat 2024, nous reportons au budget prévisionnel 2026 :

- 4 920.37€ en recettes d'investissement
- 80 918.81€ à affecter en recettes de fonctionnement et 15 079.63 € en recettes d'investissement (compte 1068)

Commune : principales réalisations 2025 aménagement et sécurisation du Bourg, marquage au sol, parafoudre de l'église, remplacement de l'alarme de la mairie, étude de faisabilité chaufferie bois, création de caniveaux, achats (bancs école maternelle, matériel pompier, souffleur, imprimante garderie, onduleur vidéoprotection, chaise ergonomique atsem, cuisine appartement maître-nageur, réfrigérateur local technique), réfection chemin des Baronnies, réfection chemin de Moiret et de Bachet, aménagement piétonnier Mieugy, enfouissement câbles chemin de Chambarin, peinture nef église.

Résultats 2025 : - 312 730.70 € en investissement et 403 046.08 € en fonctionnement.

Après intégration du résultat 2024, nous reportons au budget prévisionnel 2026 :

- 846 902.64 € en recettes de fonctionnement
- 483 343.30 € en recettes d'investissement
- 326 956.70 € en recettes d'investissement (compte 1068)

→ Le conseil Municipal a approuvé à l'unanimité

3/ Subventions aux associations

Nous avons plusieurs catégories de subventions. Il y a celles pour les associations du secteur d'Anglefort, pour les voyages d'élèves de la commune, sport et anciens, écoles, autres associations.

Associations secteur d'Anglefort :

Foot : 0 € car l'association va se mettre en sommeil. Le club va se rapprocher de la commune de Culoz pour voir si une entente est possible entre les deux clubs.

Sou des écoles 1 500€

Amicale des pompiers 100€

Amicale des anciens combattants 50€

Arts des champs 1 300€

Chasse Anglefort 400€

Tennis club 500€

Stock car 1 200€ qui vient se rajouter à la subvention exceptionnelle de 2 500€ accordée par le conseil précédent

Amicale des pêcheurs 500€

4/ Vote des taux

Les taux des impôts locaux sont de 24.12% pour la taxe foncière bâtie, 26.49% pour le non-bâtie et 8.94% pour la taxe d'habitation.

Nous ne modifions pas les taux pour cette année. Il faudra tout de même réfléchir à revoir ces taux l'année prochaine car les taxes de l'état augmentent et nous faisons partie des communes ayant un taux des moins élevé.

→ Le conseil approuve à l'unanimité

5/ Vote des subventions communales : Auberge – CCAS

Pour équilibrer les budgets annexes, la commune va verser les subventions 21 516.65€ à l'auberge et 24 902.25€ au CCAS.

→ Le conseil approuve à l'unanimité

6/ Autorisation de virement de crédits M57-M49

L'autorisation de virement de crédits correspond au fait que l'organe délibérant (le conseil municipal) autorise l'exécutif (le maire) à faire ces ajustements sans devoir voter une nouvelle décision à chaque fois.

En M57, cette autorisation est souvent plus souple (on peut autoriser des virements entre chapitres dans certaines limites).

En M49, les règles sont plus encadrées, car ce sont des budgets de services spécifiques (eau, assainissement).

→ Le conseil approuve à l'unanimité

7/ Approbation du budget 2026 : Commune – Eau – Auberge

Le budget 2026 présenté est un budget prévisionnel, c'est-à-dire une estimation des dépenses et des recettes pour l'année à venir. Par principe, il doit être équilibré : les dépenses prévues doivent être couvertes par des recettes équivalentes.

Budget communal :

Le budget principal de la commune se divise en deux parties :

- Fonctionnement (les dépenses courantes : salaires, entretien, services...) : 2 571 856,64 €
- Investissement (les projets durables : travaux, équipements...) : 1 972 868,74 €

Concernant les recettes, la commune attend encore des subventions :

- 81 138 € de la Région
- 30 000 € du Département

Ces aides permettront de financer une partie des investissements.

Budget eau :

Ce budget est distinct et concerne la gestion du service de l'eau :

- Fonctionnement : 270 110,61 €
- Investissement : 283 930,95 €

Il couvre par exemple l'entretien du réseau et les éventuels travaux.

Budget de l'auberge :

Ce budget concerne l'exploitation de l'auberge communale :

- Fonctionnement : 141 935,46 €
- Investissement : 43 000 €

Il inclut les dépenses liées à l'activité (gestion, entretien) ainsi que d'éventuels aménagements.

→ Le conseil approuve tous les budgets à l'unanimité.

8/ Création de conseils consultatifs

Les personnes choisies en plus des conseillers, ne sont pas considérées comme des élus mais comme des consultants apportant une plus-value grâce à leurs compétences. Ils n'ont pas de de prise de décision ni droit de vote au conseil municipal. Ils sont sous la responsabilité du Maire et du Président du conseil consultatif.

- Conseil consultatif pour les missions spécifiques agriculture, bâtiments, urbanisme, environnement : Henri PLE membre de droit, Eric DOMPS président du conseil. Membres : Michel CARRARA, Thierry MICHELI, Olivier DURET, Bertrand BARRUEL, Eric PETRIER
- Conseil consultatif pour les missions spécifiques cérémonie, fleurissement, santé, communication, marketing : Henri PLE membre de droit, Laetitia Présidente du conseil. Membres : Lidia BELLON, Ludivine CORTASSA, Stéphanie BRACHET, Auriane NUZZO, Cécile DAVIET.

→ Le conseil approuve à la majorité par 13 voix pour et 2 abstentions (F. Aurelle, JF Thierry)

9/ Vote des titulaires et suppléants à la Commission d'Appel d'Offre

Il faut 3 titulaires et 3 suppléants.

Propositions titulaires : Jean-François THIERRY, Yves MUGNIER, Michel CARRARA

Propositions suppléants : Frédérique AURELLE, Eric DOMPS, Thierry MICHELI

→ Le conseil Municipal approuve à l'unanimité

10/ Désignation des garants « Forêt Communale »

Bernard LEPINGLE et Jean-Claude TARDY sont actuellement garants et souhaitent poursuivre. Bernard MOINE est nommé référent élu

→ Le conseil Municipal approuve à l'unanimité

11/ Vote des membres de la Commission de contrôle des listes électorales

Thierry MICHELI, Lidia BELLON, Céline SASSO, Jean-François THIERRY, Frédérique AURELLE

→ Le conseil Municipal approuve à l'unanimité

12/ Création d'un nom de domaine – Devis Renovum 1480€

Le domaine est déjà existant anglefort.fr. Renovum, le prestataire en charge du site internet et de la maintenance informatique nous a transmis un devis pour 20 adresses mails (adresse générale de la mairie, une adresse pour chaque secrétaire, cantine, service technique et les 15 élus) et une assistance technique à distance de 7h pour la gestion du site internet. Nous rajouterons au devis, une adresse mail pour la bibliothèque.

→ Le conseil Municipal approuve à l'unanimité

13/ Convention d'hébergement d'urgence

L'hébergement d'urgence a pris fin le 20 avril 26 à la suite de l'obtention d'un logement à Culoz. La commune a financé 1 800€ à l'Auberge d'Anglefort, il reste à payer 1400€ + 230€ au camping de Seyssel.

Etant donné qu'il n'y avait pas de dossier engagé auprès du Département de l'Ain, il n'y a pas de subvention possible.

14/ Cantine : Installation d'un feu de contrôle du niveau sonore

Les agents de la commune ont pu nous faire remonter que le niveau sonore pendant le temps des repas est très élevé. Il est difficile pour les agents de juger ce niveau sonore et d'amener les enfants à baisser le ton. Nous avons fait établir un devis pour un feu tricolore pédagogique à 101.70€ l'unité, il en faudrait 2 pour couvrir toute la cantine.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

15/ Leg : Décision à prendre la succession

Une administrée, propriétaire d'un appartement Chemin sous la Ville, a légué son appartement à la commune. Sa fille est propriétaire pour moitié, il n'y a pas de dette. La commune n'est pas assujettie aux frais de succession.

Demande au conseil si nous acceptons la succession et si nous demandons une estimation aux domaines.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité. Nous étudierons plus tard si nous ne pouvons pas donner le nom de l'administrée à une salle ou autre pour la remercier.

16/ Fleurissement : Budgetisation 2026

Cette première année de mandat nous manquons de temps pour organiser le fleurissement sur toute la commune. Nous allons donc fleurir les jardinières déjà en place. Budget prévisionnel de 1 500€.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

17/ Cérémonie du 8 mai : organisation

La batterie fanfare des pompiers et le bus sont réservés. Les fleurs ont été commandées comme habituellement. Nous avons fait établir un devis à la Boulangerie Duret pour le vin d'honneur.

L'arrêté pour bloquer la route sera déposé la semaine prochaine. Les conseillers sont invités à se retrouver jeudi soir pour préparer la salle des fêtes.

18/ Ecole : Pose de film de protection solaire - Devis

Les classes côté sud sont très exposées au soleil et donc très chaude. Nous avons fait établir deux devis comparatifs pour la pose de films de protection solaires.

Devis 6^{ème} sens 2873.29€

Devis ADM film 3026.40€

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de ADM qui sont des professionnels des films solaires

19/ Panneau pocket - Devis

Panneau Pocket nous propose :

180€ TTC pour 12 mois

360€ TTC pour 27 mois

540€ TTC pour 42 mois

Pour rappel, cette application est gratuite pour tous les habitants.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité un essai pour 12 mois

20/ Bulletin Municipal

Nous avons deux devis de l'entreprise Gonnet.

12 pages 748€ pour 650 exemplaires

16 pages 814€ pour 650 exemplaires

Pour cette année nous prévoyons de faire 2 bulletins. A voir pour l'année prochaine.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis pour 16 pages

21/ Questions diverses

- Cette commission est composée de personnes civiles. Nous devons proposer 24 noms et la commission choisira ensuite 6 commissaires titulaires et 6 commissaires délégués.

- Nous ajoutons cette décision le temps de solliciter les habitants

- L'école aurait besoin d'un nettoyeur à vapeur pour laver tous les jeux... un karcher coûte environ 180€. Nous allons comparer avec un nettoyeur professionnel

- Initialement le stock car voulait tenir que le feu d'artifice soit tiré le 11 juillet. Il se trouve que le 11 juillet il y a déjà le feu à Culoz. Ils sont d'accord pour décaler au 13 juillet. Ils se chargeront de tenir une buvette. L'Auberge proposera de la restauration. Nous avons deux devis Arstotec (8 139.60€ sans la sono) et Art émotions (8 500€ avec la sono et les affiches publicitaires)

→ Le Conseil Municipal approuve à la majorité par 14 voix pour et 1 abstention (Y Mugnier).

- Le notaire de Seyssel nous informe que Dominique SERMET souhaite vendre son terrain à l'arrière du stock-car. Un groupe de travail va se mettre en place pour étudier l'emplacement et le prix du terrain.

- Sébastien BOUVIER propose une rencontre pour le chemin de desserte du réservoir de Rhémoz. La commission va se réunir le 15/05/26 à 17h pour étudier la proposition

- L'entreprise Claire Net termine son contrat et nous ne le renouvelons pas car il n'y a plus de club de foot. Nous pourrions la rappeler si besoin pour une intervention à la demande.

- Un groupe de travail va se faire pour étudier les baux en cours

- M. le Maire nous lit le courrier qui va être envoyé à l'entreprise Burdet et nous demande notre avis. Nous rappelons à M. Burdet les horaires d'exploitations, lui réclamons la déclaration en préfecture de son activité, les certificats de dépollution des matériaux stockés, lui demandons de refaire le chemin côté chasse et de ne plus passer de ce côté. Nous allons lui demander une réponse sous 15 jours.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

23/ Informations diverses

- Le 4 mai 26 choix des fleurs à 17h45 chez Etablissement Marcet
- Le 5 mai 26 rencontre avec la CCUR assainissement à 14h au Vigny
- Le 5 mai 26 rencontre des communes d'Anglefort, Corbonod et Seyssel pour les dérogations d'école
- Le 6 mai 26 à 20h, rencontre de Nomade reggae, présentation des comptes organisation parking, sécurité
- Le 13 juin 26 arrivé du Tour Auvergne Rhône Alpes au sommet du Colombier
- Le 11 mai 26 à 18h, présentation du TVO en mairie
- Le 19 mai 26 à 13h30 réception d'une entreprise pour une première discussion sur les modes de chauffages des écoles, salle des fêtes et mairie
- Le Maire a reçu l'entreprise Burdet en entretien. Il est venu avec des bouteilles de vins, casquettes, stylos ... le tout a été donné au Sou des écoles. Ces derniers nous remercient.
- Devis en cours pour la reprise des chemins en émulsion gravillonnée
- Nous avons reçu un devis Kone de 1148.40€ pour l'installation de la 4G dans l'ascenseur de l'école. Devis non validé car la cage d'ascenseur prend l'eau.
- Un agent de la commune a repris son travail après un long arrêt. Il a des restrictions. Lien à faire avec la médecine du travail pour l'adaptation du poste.
- Devis pour la réfection de la toiture de l'école primaire en cours
- Devis pour l'entretien des bâtiments en cours
- Les associations de la commune sont reçues une à une pour faire le point sur leurs besoins.

La séance est levée à 23h

Le Maire,
H. Plé



La Secrétaire,
C. Daviet

